

**LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BOURGS SUR COLAGNE**

Conseillers Municipaux : en exercice : 23
Présents : 18
Procurations : 1
Absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai, le Conseil Municipal de la commune de **BOURGS SUR COLAGNE** dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de **M. Lionel BOUNIOL**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2024

Présents : Mme Évelyne ALCHEP, M. Lionel BOUNIOL, Mme Michèle CASTAN, M. Serge CHAZALMARTIN, M. Marc CLAVEL, M. Franck GERVAIS, M. Olivier FOLCHER, M. Thomas MEISSONNIER, M. Gérald MENRAS, M. Éric MIEUSSET, Mme Chantal MORERA, Mme Corinne MUNIER, Mme Isabelle PÉRIÉ, Mme Sylvie PETIT, M. Pascal PRADEILLES, Mme Marie ROCHETEAU, Mme Magali ROUSSET, Nicolas SALLES

Absents excusés : Mme Valérie PLAGNES ayant donné procuration à Mme Sylvie PETIT, Delphine CASTAN LAHONDES, M. Martial MALIGES,

Absents : Madame Larissa FAGES, Mme Géraldine FABRE,

Secrétaire de séance : Mme Magali ROUSSET

32/2024 – Autorisation à lancer les travaux pour la réhabilitation des anciens vestiaires du Chambon en maison des jeunes et salle des associations

Monsieur le Maire rappelle la demande de subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental de Lozère et de la Région Occitanie pour réhabiliter les anciens vestiaires du stade de foot du Monastier au Chambon en maison des jeunes et salle pour les associations.

Le montant total des travaux s'élève à 46 459.73 euros HT.

Le Conseil départemental a notifié à la commune un accord de subvention pour un montant de 13 800 euros. La demande auprès de la Région est toujours en cours.

Il est proposé de procéder au démarrage des travaux et de retenir les entreprises suivantes :

Entreprises	Désignation	Montant HT
SARL FOURNIER J.P et Fils	Couverture	19 021,35
Technicloisons	Isolation plâtrerie	9 650,00
Technicloisons	Menuiserie aluminium	8 261,13
Malrieu	Équipements électriques	6 027,25
PALMIER	Agrandissement d'ouverture	3 500,00
Total		46 459,73

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les propositions des entreprises suscitées pour un montant total de 46 459.73 euros H.T.